

Diagnostic agricole des Vallons de l'Ouest lyonnais

FICHE TERRITORIALE : Chiffres clés et perception des enjeux

MAI
2024





PRÉSENTATION

Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.

- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

Quels livrables peuvent être consultés ?

Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :



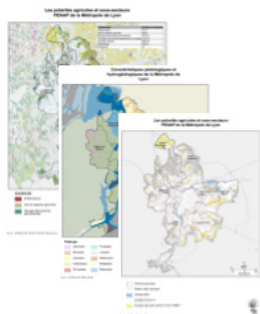
1

rapport général
à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités



9

déclinaisons en fiche territoriales
à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :
- rendre compte des chiffres clés et des perceptions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale



1

corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T. Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B. Joli, D. Massaloux, E. Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A. Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.

Comment les agriculteurs perçoivent-ils les enjeux sur leur territoire ?

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group organisés en 2023, veuillez vous référer à l'annexe.

Le tableau ci-dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation



AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge



NOUVEAU : pictogramme jaune



AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme vert

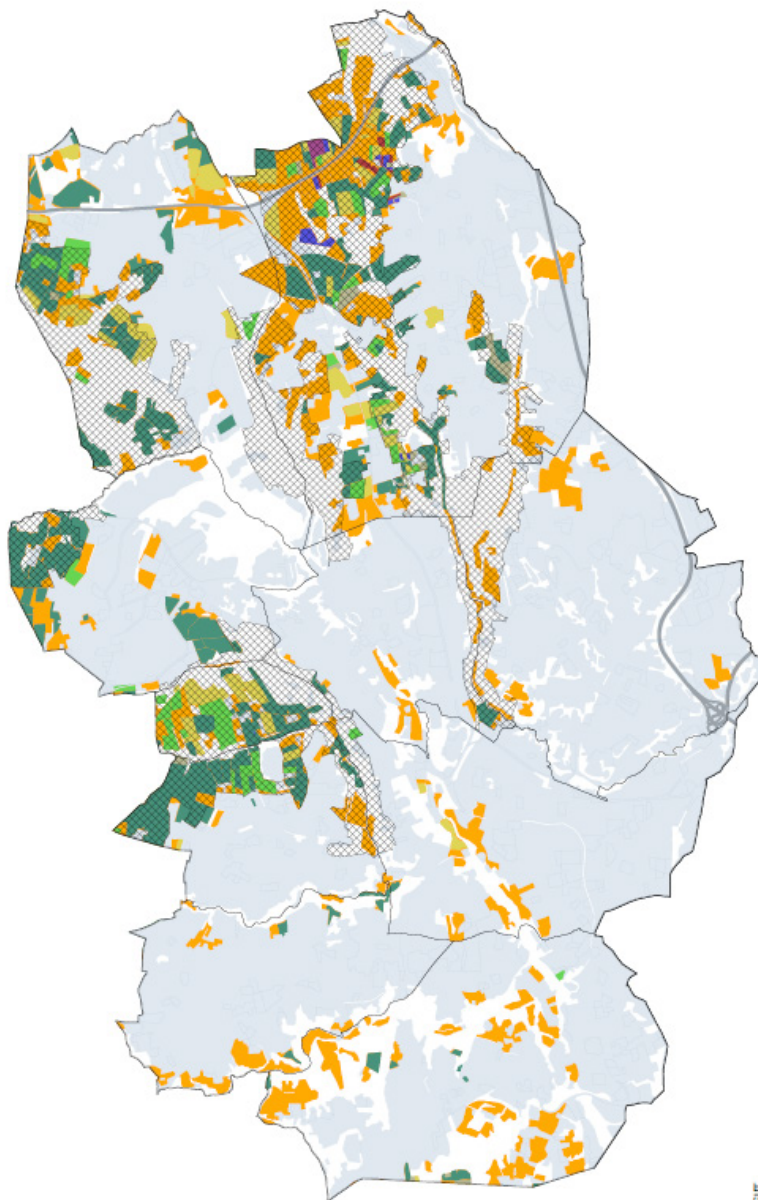
	Lônes et coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO
Contexte pédoclimatique et enjeux environnementaux	Sol					
	Biodiversité					
	Eau					
	Changement climatique					
	Risque incendie					
Les agriculteur.rices et les enjeux socio-économiques	Enrichissement					
	Renouvellement des générations					
	Manque de main d'œuvre					
	Manque de reconnaissance des agriculteurs					
	Viabilités économique					
Filières et écosystèmes d'acteurs	Production énergétique					
	Filières locales					
	Isolement social					
	Incivilités					
	Conflits d'usage					
Urbanisme et foncier	Accès au foncier					
	Accès au logement					

INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

Vallons de l'Ouest

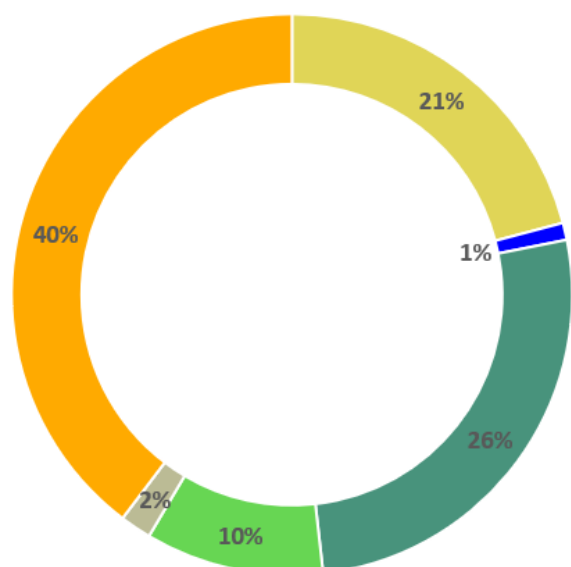
La polarité des Vallons de l'ouest concerne
9 communes :

Charbonnières-les-Bain
Craponne
Dardilly
Écully
Francheville
La Tour de Salvagny
Marcy-l'Étoile
Saint-Genis-les-Ollières
Tassin-la-Demi-Lune



0 1,5 3
Kilomètres

1 140 ha
de SAU en 2020 (1 111 ha
en 2010)



Arboriculture
Autres espaces agricoles
Elevage dont prairies permanentes
Zonages agricoles (MOS)
Polarités agricoles
PENAP
Réseau viaire principal
Hydrographie

Elevage dont prairies temporaires et fourrages
Grandes cultures
Maraîchage
Viticulture



octobre 2023

Les exploitations agricoles

28 exploitations agricoles (51 en 2010 soit -34%, 335 en 1970)

40,7 ha/ exploitation en moyenne (+87% par rapport à 2010)

3 557 k€ de PBS totaux en 2020 (+4% par rapport à 2010)

La majorité sont des exploitations individuelles

Les agriculteur.rices

38 chefs d'exploitations (-34% par rapport à 2010)

58 % des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

87 personnes travaillent dans les exploitations, soit 47 ETP

30% du temps de travail est réalisé par des salariés agricoles

Les pratiques agricoles

30% des surfaces déclarées à la PAC en 2021 sont AB, soit 176 ha (RPG)

15 producteurs AB, dont 8 en élevage et 7 en production végétale en 2022

4 % des surfaces irriguées en 2020

Filières et écosystèmes d'acteurs

15 exploitations en circuits courts (hors vin) dont 14 en vente directe en 2020

27 distributeurs AB en 2022

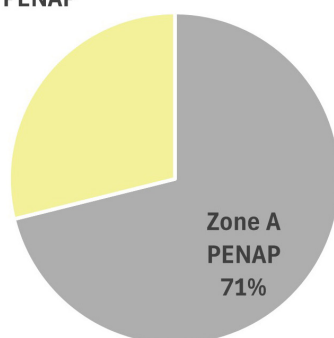
Urbanisme et foncier

278 ha en zonage A hors PENAP (soit 16%)

1317 ha en zonage N hors PENAP

96 ha de zones AU

Zone A hors PENAP
29%



Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023



Sources

RGA 2020
RPG 2021
Agence Bio



Perception des agriculteurs

-  Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
-  Nouveaux enjeux
-  Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
-  Non discuté avec les agriculteurs

 Paroles d'agriculteurs

 Paroles d'élus ou de techniciens de communes

CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES



Sol

Avec ses reliefs sablo-limoneux, l'Ouest lyonnais est caractérisé par un **patch hétérogène de sols sableux sur les coteaux des Monts du lyonnais** (plutôt peu fertiles) et **limoneux en bas des Monts** (une partie de loess et lehm à bon potentiel agronomique).



Biodiversité et continuités écologiques

Le territoire compte **3 ENS** et **2 ZNIEFF**. Les projets de l'ENS ont permis de proposer aux agriculteurs de se charger de l'entretien **des infrastructures agroécologiques**. Or, aucun financement n'avait été dédié, ce qui a freiné l'investissement des agriculteurs.

« On a besoin d'avoir un intérêt économique sur les zones en éco pâturage, sur l'entretien des haies qui est lourd pour nous. »

La mutualisation des équipements d'entretien serait judicieuse. Les agriculteurs ont parfois l'impression que le financement ne va qu'aux associations encadrant la démarche alors qu'ils pourraient aussi profiter à embaucher une personne sur le territoire.

« Il faudrait 25 000€ par an pour 1 ETP dédié à l'entretien des haies »

Concernant les semences prairiales, un décalage est ressenti entre les campagnes de communication de la Métropole et la réalité ressentie sur le terrain.

« C'est du bourrage de crâne : le non-renouvellement des prairies n'est pas écolo ! »



Eau

Le secteur des Vallons de l'Ouest dispose de **peu d'eaux souterraines**. L'état écologique des **eaux superficielles** est considéré comme **moyen voire médiocre** dans certains secteurs.

En matière de risques d'inondation, le secteur est de par sa topographie, un secteur **fortement exposé au risque de ruissellement** (écoulement et accumulation). Le risque d'inondation par débordement existe mais est généré par des cours d'eau de plus faible débit.

L'irrigation s'appuie en partie sur la **nappe d'accompagnement de la Saône** et de

ruisseaux qui la traversent. Les niveaux de prélèvements constatés engendrent des **pressions significatives sur la ressource** en eau dans ce secteur selon le SAGE Loire-Rhône. L'état écologique de ces cours d'eaux n'est pas disponible mais la qualité de l'eau de la nappe alluviale de la Saône est médiocre.

« Avec 10ha irrigués on serait complètement autonomes »



Un sentiment de solitude face au changement climatique

Les agriculteurs ont le sentiment d'être **isolés dans leurs efforts pour expérimenter** de nouvelles pratiques agricoles et soulèvent le risque que les prairies déclinent ou se détériorent.

Certaines pratiques d'élevage ont déjà évolué pour s'adapter aux changements climatiques, notamment avec **l'utilisation de plantes fourragères plus résistantes**. Exemple : le projet de séchage des prairies mené par un GIEE.

Les agriculteurs expriment le **besoin de soutien technique ou financier pour gérer les coûts élevés des semences et le risque** associé à l'expérimentation de nouvelles variétés.



Risque incendie

Avec l'accentuation des sécheresses, la **sécurité face au risque d'incendie** est un sujet grandissant, en particulier dans les espaces boisés et agricoles, soumis à une fréquentation élevée, un manque de surveillance, des chemins difficiles d'accès pour les pompiers, etc.

PRATIQUES AGRICOLES



Spécialisation des exploitations

Avec **44% de prairies permanentes et 17% de prairies temporaires** (sur les surfaces déclarées à la PAC), le territoire est principalement tourné vers l'élevage.

La SAU s'étend sur **1 140 hectares**, avec une moyenne de **40,7 hectares par exploitation**, ce qui représente une augmentation significative de 87% par rapport à 2010. Cette évolution de la taille moyenne des exploitations reflète une **tendance à l'agrandissement et à la réduction du nombre d'exploitations**.

Le nombre d'exploitations agricoles dans la région a considérablement diminué au

fil des années, passant de **335 exploitations** en 1970 à seulement 28 en 2020.

LES AGRICULTEUR.RICES

La polarité compte **38 chef.fes d'exploitation** en 2020, soit une diminution notable de 34% par rapport à la situation en 2010.

Plusieurs communes, telles que La Tour de Salvagny depuis 1990, **ne recensent plus aucun exploitant agricole parmi leurs habitants**. Ces communes ont la ferme ambition **d'aider à réinstaller des agriculteurs** sur des plateaux agricoles remarquables, notamment via la **régie agricole métropolitaine** mais aussi de **préserver les milieux agricoles et naturels**.

D'autres communes, comme Dardilly ou Limonest, ont réussi à **réinstaller quelques maraichers qui semblent se pérenniser**. Toutefois, cette dynamique peut se voir ralentir face à l'**effet de « mitage » ou de « ceinturation » des parcelles agricoles par de nouvelles habitations d'urbains** non prêts à s'adapter aux contraintes de l'agriculture (bruits, odeurs, horaires d'activité, etc.). **Les agriculteurs qui reçoivent les critiques ressentent du mal-être**.



Un non-renouvellement des générations très préoccupant et une perte d'attractivité du métier

Peu dépendante de main d'œuvre saisonnière, la filière élevage a **besoin d'un appui régulier pour effectuer les tâches quotidiennes**. Elle mobilise occasionnellement le **service de remplacement** mais les agriculteurs auraient **besoin d'être reconnus comme créateurs d'emplois pérennes**.

Les agriculteurs recensent de **grandes difficultés à payer des employés, à les former et à trouver les bons candidats**. Même si la filière élevage attire des Lyonnais en reconversion, cette main d'œuvre n'est pas qualifiée pour effectuer les tâches spécifiques : conduite de tracteurs, traite, etc. Par ailleurs, ces candidats n'ont **pas toujours conscience des réalités du travail agricole et se confrontent à des pratiques agricoles parfois incompatibles avec leur idéologie**. Les agriculteurs souhaiteraient recruter des jeunes issus du milieu rural.

« C'est 70h par semaine pour un SMIC, le travail le week-end, etc. »

La disparition progressive des agriculteurs sur le territoire engage **une perte du "bon sens paysan"** et des savoirs essentiels.

FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS



Une viabilité économique menacée

La valorisation des produits sur le marché a du mal à **répercuter les hausses liées à l'inflation des matières premières**. Les éleveurs se retrouvent avec un **très faible revenu** lié à la valorisation insuffisante des productions mais aussi aux charges.

Les agriculteurs soulignent un **fort coût fonctionnel lié à l'urbanisme** :

« On a des frais de déplacement liés au fort morcellement des terres, les axes routiers ne tenant pas compte des besoins de l'agriculture et engendrant des détours (terre-pleins, forte circulation, largeur faible empêchant le passage des engins, etc. »



Filières locales

Face à une **forte concurrence** provenant d'élevages plus intensifs situés en dehors du territoire, les filières locales doivent relever plusieurs défis.

L'inflation impacte les coûts tout au long de la chaîne économique : augmentation des prix d'abattage, de découpe et d'emballage. Ces hausses accumulées mettent la **pression sur les marges et le revenu des producteurs**.

L'effondrement de certaines filières locales est attribué à des scandales et à des préoccupations sanitaires. Exemple : la présence de substances nocives comme les perfluorés à Pierre Bénite a suscité des craintes chez les consommateurs et a contribué à éroder la confiance dans les produits locaux.

« Les agriculteurs subissent le problème alors qu'ils ne sont pas responsables. », « 1 article dans le Progrès suffit à nous impacter. »

Par ailleurs, les habitudes de consommation ont évolué et tendent vers une **réduction de l'achat de produits carnés**. La dynamique du marché local dépend du choix des consommateurs à **valoriser des élevages locaux et des pratiques plus écologiques**.

Pour répondre à cette nouvelle réalité et sécuriser leurs revenus, **les producteurs cherchent à diversifier leurs débouchés**. La **vente directe** est une possibilité,



Perception des agriculteurs

-  Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
-  Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
-  Nouveaux enjeux
-  Non discuté avec les agriculteurs

 Paroles d'agriculteurs

 Paroles d'élus ou de techniciens de communes

mais elle peut exiger une main-d'œuvre coûteuse.

Les **marchés de produits locaux** sont une autre piste, mais ils demandent également beaucoup de temps et d'efforts.

Une idée émerge : **proposer des plats cuisinés préparés à partir des produits locaux**, permettrait de faciliter la vie des habitants tout en contribuant au soutien de la production locale.

Approvisionner la **restauration collective** est une piste intéressante. Cependant, **répondre aux marchés publics demande du temps et des ressources humaines** pour la gestion administrative.

 « Les cantines scolaires jouent un rôle important dans la découverte des produits carnés pour les enfants, en particulier ceux issus de familles précaires »

Un **réseau d'acteurs doit permettre de structurer le développement et pérenniser les filières locales**.



Conflits d'usage

La **circulation humaine en zone péri-urbaine** est une source de stress au travail.

 « On n'a pas de stress quand il n'y a personne sur les routes, on a moins de risque d'accident, de ralentissement, etc. »

Les agriculteurs témoignent de **l'impression d'impuissance des communes pour intégrer le sujet agricole dans la planification des aménagements routiers**.



Incivilités

La **forte affluence humaine sur les terrains privés**, devenus des "espaces de loisirs" clairement identifiés depuis le confinement, pose des défis significatifs. Les propriétés agricoles sont généralement non clôturées et sont exposées aux intrusions.

Le long des sentiers de randonnée, **l'arrivée en voiture d'un grand nombre de visiteurs transforment les champs en parking**, ce qui peut endommager les cultures, compliquer les opérations agricoles et causer des perturbations significatives.

 « On a l'impression que la Métropole se désengage après avoir encouragé l'accès du public aux espaces ruraux et à la nature sans prendre pleinement en compte l'impact de cette affluence sur l'activité agricole »

Le **manque de connaissances agricoles** parmi les citoyens contribue à cette situation.

« Dans la tête des gens, l'herbe n'est pas une culture. »

Pour y remédier, une meilleure communication et éducation sont nécessaires.



Lien social et coopération entre acteurs

Les agriculteurs ont **peu d'intérêt à accueillir des publics à la ferme** car cela demande trop de temps et d'investissement sans rémunération. Par ailleurs, ils ressentent un **réel manque de reconnaissance**.

 « On a l'impression parfois que la société ne veut pas d'agriculteurs, sauf les « mini bios » ».

La FDSEA est présente sur le territoire mais **ne représente pas les acteurs de l'agriculture biologique ou les non-syndiqués**. Les agriculteurs soulignent leur non-connaissance des référents SAFER par commune.

URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION



Accès au foncier

Les agriculteurs saluent les **efforts de baisse de consommation de zones A** depuis 10 ans. Ils ont **besoin d'augmenter la surface exploitée et les zones de pâtures** pour :

> **Compenser les pertes de rendements fourragers** (liées à la sécheresse, etc.)

> **Produire des concentrés et des matières premières** sur lesquels s'exercent une forte inflation

 « Le prix des concentrés est passé de 300€ à 800€ depuis environ 2 ans, notamment suite à la Guerre en Ukraine. »

> **Assurer une autonomie alimentaire partielle**, en particulier essentielle pour l'AB

L'**accès au foncier et à la propriété** reste très limité, **manque de transparence et d'un partage plus équitable des terres**.

 « Dans les mois qui viennent, on voit que plusieurs parcelles vont être en vente sans pouvoir nous positionner. » « Nous avons peu de liens avec la SAFER. »

Les **prix du foncier agricole** sont très élevés et inaccessibles.

« A Dardilly, de nombreux propriétaires privés espèrent pouvoir vendre à prix fort leur terrain et ne veulent pas de paysan, ils ont peur qu'ils s'installent. »

Par ailleurs, les agriculteurs rencontrent des **difficultés d'obtention d'autorisation d'exploitation** : la plupart sont des baux ruraux (sous forme de convention de mise à disposition renouvelée chaque année) ou des **arrangements financiers** entre agriculteurs et propriétaires sans aucune trace écrite. Ceci limite le **renouvellement des générations**.

Enfin, les agriculteurs signalent la présence de foncier inexploité, notamment appartenant à la Métropole de Lyon.

"Par exemple, il y a un terrain à la Brochetière à Dardilly de 15 ha irrigables, un terrain à proximité de l'école vétérinaire de 15ha non exploités"



Logement

Dans ce secteur attractif, les **prix des loyers sont exorbitants** pour les jeunes et les salariés agricoles le plus souvent employés au SMIC.

« Si j'avais un nouvel associé, jamais il ne pourrait se loger sur Dardilly »

La **construction ou l'aménagement de logement** dans les corps de ferme est un enjeu prioritaire pour maintenir l'activité agricole.

« 1 unique logement par exploitation est largement insuffisant et devrait être une priorité

dans ce secteur [...] De nombreuses granges sont pourtant aménageables »



Chevaux

Avec une vision globale de leur territoire, les communes soulignent la **présence grandissante et préoccupante des pensions de chevaux qui remplacent progressivement les exploitations agricoles**. La gestion des prairies n'est généralement pas écologique dans ce secteur.

« M. X avait une ferme de vaches laitières à Marcy l'Etoile qui est désormais une pension de cheval : c'est une catastrophe environnementale, avec peu de respect de la vie du pâturage !! »



Enfrichement

En absence d'élevage, le secteur est touché par un **fort phénomène d'enfrichement qui devient irréversible** après quelques années.

« Le coût du désenfrichement est important et n'est pas supportable par les agriculteurs »

Par ailleurs, cet enfrichement est lié à un **fort enjeu de sécurité face à la sécheresse et aux risques d'incendies**.

Pistes d'actions proposées par les acteurs

Créer une structure de développement local (inspirée du Syndicat Mixte des Plaines et Monts d'Or), pour animer et répartir le foncier dans une logique de territoire

Avoir accès à une carte des terrains irrigables

Promouvoir la mise en place de baux "longs" (10 ans ou plus) pour permettre aux agriculteurs de se projeter

Sensibiliser les citoyens aux enjeux des agriculteurs et à l'importance de conserver les espaces de prairies et de production agricole

Renforcer le dialogue entre la Métropole et les agriculteurs pour trouver un équilibre entre la promotion de l'accès à la nature et la protection de l'activité agricole. N.B : Des panneaux de sensibilisation avaient été proposé mais n'ont jamais été fait.

SYNTHÈSE DES ENJEUX DES VALLONS DE L'OUEST

Soutenir des filières d'élevage locales et écologiques et lutter contre la précarité et l'isolement social

Forces

- > Des activités d'élevage non intensives très présentes qui contribuent à maintenir des paysages ouverts et remplir des fonctions écologiques essentielles
- > Un site inscrit avec une agriculture qui participe à la qualité paysagère du territoire et représente un îlot de fraîcheur important (cours d'eau, boisements, prairies, etc.) pour l'agglomération lyonnaise
- > Une nappe d'accompagnement de la Saône qui compte une bonne quantité d'eau disponible
- > La seule polarité caractérisée par la production de produits carnés et laitiers, qui a son rôle pour l'autonomie et la résilience alimentaire
- > Une localisation en frange du bassin agricole des Monts du Lyonnais et une dynamique de circuits courts (magasins de producteurs, etc.)
- > Un climat d'entraide avec les CUMA des territoires limitrophes, les structures collectives locales type ASA etc, propice au dynamisme agricole et à l'installation de jeunes (à Dardilly par exemple)
- > Une forte dynamique en agriculture biologique (la moitié des producteurs engagés en AB)
- > Une présence d'acteurs de la formation agricole (appuyant une dynamique maraîchère et horticole)

Faiblesses

- > Une population agricole en fort déclin (plus que 38 chefs d'exploitation recensés) et des départs non renouvelés
- > Des communes qui ne recensent plus aucun siège d'exploitation
- > Une difficulté à valoriser les productions à leur juste valeur
- > Le manque de réseaux d'entraide, d'animation et d'échange entre agriculteurs (notamment pour la filière AB)
- > Un réseau d'irrigation très peu développé et des difficultés d'accès à l'eau ne permettant pas de sécuriser la production (perte de rendement en fourrage, enjeu d'abreuvement des animaux, d'installation en maraîchage, etc.)
- > Des ruisseaux en déficit quantitatif, une qualité de l'eau médiocre de la nappe de la Saône et des agriculteurs très préoccupés par le manque d'eau actuel et futur
- > Des parcelles agricoles concentrées à proximité des cours d'eau, exposées au risque de ruissellement et dont les pratiques peuvent impacter la qualité de la ressource
- > Un accès au foncier et au logement très limité pour les agriculteurs et leurs salariés
- > De nombreuses incivilités et conflits d'usage recensés : non-respect des parcelles privées (pique-nique dans les prairies, etc.), dépôts sauvages, difficultés de circulation des engins agricoles etc.

Opportunités

- > Un PGRE à l'échelle du bassin de l'Yzeron qui représente un outil territorial de gestion de la ressource en eau et de dialogue
- > Le développement de coopérations avec les agriculteurs pour maintenir et renforcer un paysage bocager avec des infrastructures agroécologiques contribuant aux continuités écologiques : haies, prairies temporaires ou permanentes retenant les sols et favorisent l'infiltration de l'eau, systèmes culturels adaptés (cultures de méteil, associations, agroforesterie, etc.)
- > Un enjeu de diversité alimentaire et d'approvisionnement en produits carnés de qualité
- > Un bassin de consommation favorable pour valoriser les productions en circuits courts
- > Le souhait des agriculteurs de plus d'espaces collectifs de partage et de travail en commun (cuma, groupe technique, etc.) pour lutter contre l'isolement

Menaces

- > Des éleveurs "à bout de souffle", en surcharge de travail et très préoccupés par l'avenir (gestion de l'urgence, difficulté à se projeter)
- > Un sentiment d'isolement ressenti par certains agriculteurs qui se considèrent comme une minorité culturelle incomprise et non reconnue par la société
- > Une concurrence forte des élevages intensifs et un risque d'effondrement des filières locales et AB (lié à la baisse du pouvoir d'achat), en particulier sur les produits carnés du fait des changements de comportements alimentaires
- > Les scandales sanitaires (polluants éternels, etc.) suscitant des craintes auprès des consommateurs et fragilisant fortement les filières locales
- > Un non renouvellement des générations conduisant à une disparition de l'élevage, un abandon des parcelles et un enrichissement
- > Des impacts du changement climatique :
 - Les sécheresses prolongées font périr les prairies, impactent la quantité et la qualité de l'eau souterraine (concentrations de polluants plus importantes) et augmentent les risques d'incendie au sein des nombreux espaces boisés (non gérés aujourd'hui)
 - L'augmentation de la fréquence des pluies torrentielles, engendrant des risques d'érosion et une baisse de la fertilité des sols
- > Une concurrence avec des activités de loisir (chevaux, etc.), une pression urbaine et des logiques de rétention foncière limitant l'accès aux parcelles

VALLONS DE L'OUEST



AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation

- Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
- Projets d'innovation agricole
- CUMA
- Centre de formation agricole

Transformer localement les productions

- Fruits et légumes
- Meunerie
- Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
- Abattoir volaille
- Atelier viande
- Drèche
- Laiterie / Fromagerie

Développer des modes locaux de distribution des filières locales

- AMAP
- Magasin de producteurs
- Marché de producteurs
- Vente à la ferme

AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE

Occupation du sol (RPG-MOS)

- grande culture
- viticulture
- arboriculture
- prairie temporaire et permanente
- marachage
- parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)

Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture

- PENAP
- ENS
- Zonage à urbaniser des PLU
- Zonage à urbaniser des PLU encore cultivé

Foncier public (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Contribuer à la restauration des corridors écologiques

- Corridor écologique (Scot Sepal)

Préserver les sols et la biodiversité

- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
- Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC

Protéger les ressources en eau

- Point de captage et zone de sauvegarde

Mai 2024





ANNEXE

Méthodologie des Focus group menés auprès des agriculteurs et des communes

FOCUS GROUP ORGANISÉS ET PARTICIPATION DES ACTEURS

Entre mai et août 2023, des "focus group" (ou ateliers participatifs) ont été organisés afin de recueillir la parole des acteurs locaux.

L'analyse qualitative du diagnostic agricole se base donc sur six "focus group agriculteurs" et quatre "focus group communes".

L'animation de ces temps d'échange a été réalisée en binôme et partagée entre la Métropole de Lyon, la chambre d'agriculture du Rhône et l'Agence d'urbanisme.

L'objectif de ces ateliers était de capter les préoccupations des agriculteurs du territoire, en situant des problématiques propres à chaque polarité agricole. Par ailleurs, les focus group ont permis d'échanger à propos du programme PENAP porté par la Métropole de Lyon et devant être reconduit : quels nouveaux enjeux ont émergé par rapport au programme PENAP précédent ? Les agriculteurs ont-ils connaissance des programmes PENAP et ont déjà bénéficié de l'appel à projet ? En quoi ce programme a-t-il été utile et comment peut-il être amélioré pour soutenir des projets individuels et collectifs ?

	Animatrices	Nombre de participants (hors animatrices)
Focus group agriculteurs		
Plaine et Monts d'Or	Urbalyon + MDL	9
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + CA69	7
Grandes terres & CCPO	Urbalyon + CA69 + CCPO	4
Plaine du Biézin & CCEL	Urbalyon + CA69	3
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	3
Focus group communes		
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	2
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + MDL	5
Grandes terres	MDL	2
Terres du Velin	MDL	3

DÉROULÉ DE L'ANIMATION

Introduction (15 min)

- > Présentation du déroulé de la séance et des règles de l'atelier.
- > Présentation rapide des objectifs de la session et du calendrier de réorientation des programmes PENAP
- > Bilan et orientations du futur programme PENAP
- > Présentation des agriculteurs (nom, commune du siège d'exploitation, type d'exploitation, un souhait par rapport à cette réunion)

Partie 1 : Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

A partir d'un nuage de mot recensant des enjeux agricoles (imprimés en A0), les participants collent des gommettes de couleur sur chacun les enjeux, en fonction de leur perception.

Chaque enjeu peut être jugé :



> AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : gommette rouge



> NOUVEAU : gommette jaune



> AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : gommette verte

Partie 2 : Recherche de solutions adaptées au territoire et à ses enjeux

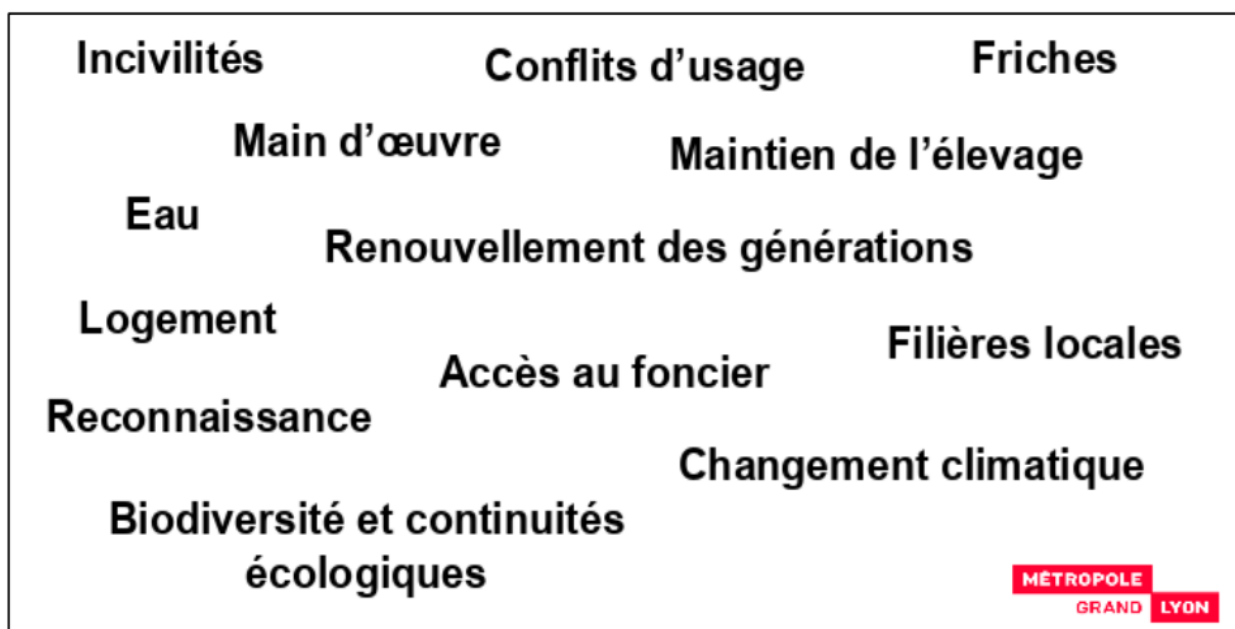
Les participants ont listé des solutions qui leur sembleraient adaptées :

- > Les actions qui auraient manquées au précédent programme
- > Les actions à poursuivre et amplifier (avec des éléments à initier en compléments, comment ?)
- > Les actions à initier, actions concrètes qu'ils souhaitent mettre en place, actions qui permettraient au programme de mieux répondre à leurs besoins

Conclusion (5min)

- > Informations sur le calendrier : 2 appels à projets PENAP en 2023
- > Démarrage du nouveau programme PENAP en 2024
- > Diagnostic de territoire et travail sur les orientations du prochain programme

Matériel à prévoir : support Paper board + feuille d'émargement à l'entrée + ordinateur portable + vidéoprojecteur + stylos + feuilles blanches + gommettes + post-it + A0 du nuage de mots + A0 des tableaux par axes





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Emmanuelle Virey** - e.virey@urbalyon.org

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).